

SARL THIOUET
10, rue Dissé
79600 Airvault

Préfecture des Deux-Sèvres
Service des Installations classées
Rue Duguesclin
BP 522
79099 Niort cedex 9

A Irais, le 14 septembre 2020

Objet : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumises à autorisation.
Dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement en application du Livre V, Titre I^{er} du Code de l'Environnement
Réponse à la demande de compléments de la Préfecture du 12 avril 2019

Madame, Monsieur le Préfet,

En application des articles L511 à L517 du Code de l'environnement et aux textes subséquents relatifs aux installations classées pour la protection de l'environnement et en réponse au courrier de la Préfecture du 12 avril 2019, nous soussignés, MM THIOUET Denis et Sylvain, agissant en qualité de Co-Gérants de la société THIOUET, sollicitons l'examen d'une demande d'autorisation d'exploiter une carrière situé au lieu-dit La Parnay Est à Irais, pour une durée de 15 ans, et soumise à réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement pour les rubriques suivantes :

- n° 2510-1 : exploitation de carrières : activité soumise à autorisation
- n° 2515-1.b : Installations de broyage, concassage, criblage, de pierres, cailloux, minerais, la puissance installée des installations, étant supérieure à 200 kW mais inférieure ou également à 550 kW : activité soumise à enregistrement
- n° 2517.3 : station de transit de produits minéraux, la superficie étant supérieure à 5000 m2 mais inférieure ou égale à 10 000 m2 : activité soumise à déclaration

A cet effet, vous trouverez, joint à la présente demande, le dossier qui comporte une synthèse des activités du site, un descriptif technique des installations, l'étude d'impact, l'étude des dangers ainsi qu'une notice relative à l'hygiène et à la sécurité du personnel.

Vous trouverez également page suivante, un tableau récapitulatif des pages modifiées ainsi que de la thématique concernée.

Espérant obtenir aussi vite que possible l'autorisation demandée, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

MM THIOUET Denis et Sylvain

SARL THIOUET TRAVAUX PUBLICS
10 rue de Dissé - 79600 AIRVAULT
Tél. : 05 . 49 . 70 . 81 . 15
Email : contact@btp-thiollet.fr

Siret 313 689 325 00022 - APE 4312 A - FR 80 313 689 325

Thèmes	Chapitre / Pages modifiés
Insertion paysagère (courrier du 12 avril 2019)	Chapitre 5.7.1., page 112, avant dernier alinéa Annexe 24 – Rapport de la société Biotopie (Intégration des conclusions du rapport pages 123 à 125)
Etude Faune/flore (courrier du 12 avril 2019)	Annexe 24 – Rapport de la société Biotopie Intégration des conclusions du rapport pages 123 à 125
Mise en place d'une clôture	Chapitre 5.7.1., page 112, avant dernier alinéa
Stockage des terres de décapage	Chapitre 5.7.1., page 112, avant dernier alinéa
2 entrées distinctes pour Thiollet et l'agriculture	Chapitre 1.5, page 38, avant dernier alinéa
Mise en œuvre d'actions de réductions des impacts (Natura 2000)	Page 128